

Détail du sarcophage de la reine Kaouit, épouse du pharaon Montouhotep II, XI^{ème} dynastie, (2061-2010 avant notre ère). Calcaire. Musée égyptien du Caire. Selon l'égyptologue Frans Jonkheere le serviteur de la reine Kaouit pourrait être un eunuque.

□ La castration en Égypte ancienne et en Afrique noire

Aboubacry Moussa LAM

Castration in Ancient Egypt and Black Africa.

1. Introduction

Le Dr. Frans Jonkheere a publié dans le tome 7, n° 2, 1954, pp. 139-155, de la *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications* et intitulé « *L'eunuque dans l'Égypte pharaonique* ». L'étude des faits qui y sont relatés et qui concernent la castration et l'eunuchisme en Égypte pharaonique, confirment les éclairages réciproques entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire déjà signalés par Cheikh Anta Diop sur différentes pratiques sociales.

Ici, les faits concernent la castration et des croyances et pratiques qui tournent autour de l'appareil génital masculin.

2. L'eunuchisme en Égypte pharaonique

Frans Jonkheere passe en revue les attestations possibles de la castration en Égypte : témoignages d'auteurs anciens tels qu'Horapollon, Diodore de Sicile (pp. 139-143). Convaincu que la castration a bien existé chez les anciens Égyptiens, il essaie de retrouver les eunuques à travers l'art. L'exemple qu'il donne est celui que l'on retrouve sur les bas-reliefs du sarcophage de la dame Kaouit ; et sa conclusion est que le serviteur qui donne à boire à cette dame est un eunuque dont la castration a été pratiquée avant sa puberté étant donné les transformations manifestes de son corps (p. 143). Quant aux « Nils », personnages symbolisant la fécondité, à travers leurs ventres proéminents, leurs seins pendants et l'absence d'organes génitaux, Jonkheere postule qu'il est probable qu'ils ont subi une castration post-pubertaire (pp. 143-145). Toujours en exploitant l'art, il pense que des hommes présentant un aspect efféminé et souvent représentés avec des femmes seraient probablement des eunuques ; ce d'autant plus

« qu'en Orient ce sont de préférence des eunuques qui sont commis à la surveillance des femmes... »

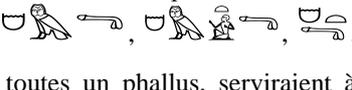
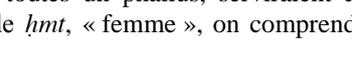
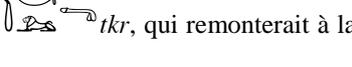
et qu'en

« Égypte ancienne [...], chez les grands du moins, la polygamie était chose admise¹. »

¹ Et de citer Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, I, 80 : « *Chez les Égyptiens, les prêtres n'épousent qu'une seule femme, mais les autres citoyens peuvent en choisir autant qu'ils veulent.* » ; voir p. 146 de l'article. Sur cette question, voir notre article, « La polygamie : réalités, causes, manifestations et conséquences en Afrique noire depuis l'Égypte ancienne », *Ankh*, n° 16, 2007, p. 43-71.

C'est finalement au vocabulaire que recourt Jonkheere pour établir sûrement l'existence de l'eunuchisme en Égypte pharaonique (à partir de la page 148 de l'article). Ainsi, il revisite des termes comme  *shty*. Dans le paragraphe 1462 c des *Textes des Pyramides*, le mot est juxtaposé au terme *t3y* qui désigne le mâle par excellence. Par opposition à ce dernier, on admet que *shty* pourrait bien désigner le castrat.

La graphie de ce terme est très explicite : . L'appareil génital masculin a amené les auteurs du *Dictionnaire des hiéroglyphes* à traduire ce terme par « mâle », « homme », « mari », « garçon² » ; le bambara *tié* « mâle » « homme » confirme la justesse de la traduction et la continuité culturelle entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire.

Après *shty*, Jonkheere, émet l'hypothèse que les graphies , , , , *hm*, *hmty* qui, comme on le voit, comportent toutes un phallus, serviraient à désigner l'eunuque. Et comme ces termes sont proches de *hmt*, « femme », on comprend qu'ils puissent signifier également « poltron » (p. 151).

Toujours dans sa recherche du nom de l'eunuque ou du castrat en Égypte ancienne, Jonkheere pense que le terme pourrait se cacher à travers  *tkr*, qui remonterait à la période perse et qu'il traduit par « eunuque » (p. 151).

Après avoir essayé d'identifier l'eunuque à travers des noms, il tente de le retrouver à travers « un terme technique particulier [renvoyant] à l'acte opératoire proprement dit ». C'est ainsi qu'il trouve les termes suivants :

 *hms* (p. 152). Ce terme signifie « ôter en coupant » ; mais lorsqu'on trouve *hms* jumelé avec le mot *hm* désignant l'eunuque³, il est évident qu'on est autorisé à conférer à cette action le sens plus spécialisé de « castrer » (p. 152).

 que Jonkheere lit *scd* et traduit par « couper » en s'appuyant sur l'autorité de Brugsch est finalement rendu par « châtrer » puisqu'il l'associe à l'idée de mutilation sexuelle (pp. 152-153). Considérant que tous ces verbes ne signifient « castrer » que par extension, Jonkheere se rabat sur le verbe  *scb* que le *Wörterbuch* traduit par « castrer » mais en le restreignant aux animaux⁴ ; restriction que récuse Jonkheere pour la raison que ce terme est très proche de  *sbi*, « circoncire⁵ ».

Toujours dans sa recherche du terme technique renvoyant à la castration, Jonkheere signale un passage des *Textes des Pyramides* où le verbe « couper » serait déterminé par le hiéroglyphe  et non par celui d'un couteau ; ce qui avait amené Speleers, à qui on doit cette remarque, à émettre l'idée « que la castration a pu se faire par strangulation, à l'aide d'un lacet⁶. » Mais ce que l'auteur ne dit pas, c'est à quelle partie de l'appareil génital s'appliquerait ce qu'il décrit comme « une mutilation par le procédé du nœud coulant⁷ » ;

² Y. Bonnamy et A. Sadek, *Dictionnaire des hiéroglyphes*, Arles, Actes Sud, 2010, p. 726.

³ Et c'est le cas d'après Jonkheere qui s'appuie sur l'autorité de H. Brugsch ; voir page 152 de l'article.

⁴ W. IV, 43, 10.

⁵ W. IV, 81, 15

⁶ Voir Jonkheere, p. 153 (pour la citation) mais également p. 154.

⁷ *Ibid.*, p. 154.

une clarification aurait permis une comparaison éventuelle avec d'autres pratiques africaines.

Toujours dans sa recherche du terme qui permet d'attester la castration en Égypte ancienne, Jonkheere termine par  *wḏt*, « détacher », « séparer » qui pourrait bien signifier également « castrer » compte tenu du fait que le signe  pourrait être celui de l'instrument qui a servi aux Égyptiens à pratiquer la castration. En effet, le terme  *wḏt*, en usage à la période grecque d'après Jonkheere, pouvait être rendu par « couteau ⁸ » et le substantif  *wḏwt*, déterminé par  qui renvoie à une partie du corps humain, signifiait « membre coupé ».

À signaler enfin qu'il existe le terme  *sni* qui signifie, d'après le « *Dictionnaire des hiéroglyphes*, « décapiter », « couper » [les têtes], « trancher » [le cou], « couper ⁹ » [les gorges]. L'intérêt de ce terme est qu'il pourrait signifier « castrer » : c'est ce que laisse supposer un parallèle pulaar. Mais pour ce qui est de la castration, ce n'est pas le seul parallèle que la langue pulaar offre à l'égyptien.

3. La castration en Afrique noire

3.1. Les éclairages du pulaar

Que trouve-t-on dans cette langue ? Il y a des termes qui renvoient aux différentes techniques de castration ou de stérilisation des animaux¹⁰ :

1. *Hum-* : « attacher » ; cette technique s'utilise pour le bélier et moins pour le bouc ; on attache le renflement qui termine le fourreau avec une cordelette de manière à ce que l'animal puisse uriner mais que la verge ne puisse pas sortir. La cordelette est rattachée à un nœud coulant fait sur la partie supérieure des bourses. En cas de tentative d'accouplement, la cordelette agit sur le fourreau qui se plie, empêchant ainsi la sortie du sexe. Le dispositif est tout simplement éliminé si on veut rendre à l'animal toute sa capacité de fécondation. Il faut préciser que cette technique s'applique surtout au bélier, le bouc et le taureau ayant des fourreaux dont les extrémités sont peu adaptées à ce type de dispositif.

2. *Yow-* : « remonter » ; il s'agit de pousser le ou les testicules vers le haut du scrotum de manière à bloquer leur fonctionnement normal. Le dispositif est réversible.

3. *tapp*¹¹ : « écraser » ; les cordons des testicules sont placés sur un morceau de pilon ou tout autre objet adapté et écrasés par un objet à tête arrondie. Le résultat est irréversible.

4. *Mbadma* : « castré partiellement » ; les cordons ne sont pas écrasés totalement ; ce qui permet au mâle de conserver son agressivité et de se défendre contre ses anciens rivaux mais sans pouvoir féconder.

⁸ *Ibid.*

⁹ Y. Bonnamy et A. Sadek, *op. cit.*, p. 555.

¹⁰ C'est le lieu de remercier Monsieur Mammadu Mbódcéeri Bah du Jolof, notre informateur.

¹¹ Le wolof a le même terme : « tapp », voir Fal A., Santos R. et Doneux J., *Dictionnaire wolof-français*, Paris Karthala, 1990, p. 133 a.

5. *Deecc-* : « couper » ; cette technique consiste à supprimer le mince cordon qui termine le sexe du bélier ; ainsi la semence ne peut atteindre l'intérieur de l'utérus. Cette opération est irréversible.

6. *Sen-* : « évider » ; le scrotum est incisé à la base et les testicules enlevés ; donc dans une telle opération, le scrotum reste en place.

7. *Mor-* : « castrer¹² » ; il s'agit d'enlever entièrement le scrotum. Cette opération, comme la précédente, est irréversible.

Il apparaît ainsi que différents types de castration étaient connus des poularophones mais contrairement à la pratique de l'Égypte ancienne, elle ne semble pas avoir été appliquée à l'homme. Malgré cela, la similitude de certains termes est manifeste et le passage de l'animal à l'homme était une possibilité envisageable.

Commençons par *hm* qui fait échos au pulaar *hum* qui ne signifie pas « eunuque » mais « attacher » l'extrémité du fourreau de l'appareil génital de l'animal pour empêcher une fécondation de manière temporaire. Le *hum* pulaar renvoie aussi cependant à une castration obtenue par voie mystique et s'appliquant à l'homme : il s'agit plus exactement du blocage de l'érection qu'on peut infliger pour diverses raisons, et à distance, à un homme.

Quant à *tkr* qui pourrait signifier « eunuque » d'après Jonkheere, on peut rapprocher ce terme du pulaar *tekkere* « chiffon » qui est retenu ici pour sa mollesse, tout le contraire d'un sexe en érection. L'idée est que l'eunuque dont l'efficacité du sexe est comparable à quelque chose d'extrêmement mou, un chiffon.

L'égyptien *sꜥd*, « couper » rappelle le pulaar *sod-/cod-* (le “c” se lit “tch” dans cette langue), « raccourcir en tranchant ».

Le verbe *sꜥb*, **ⲥⲃⲉ** en copte et dont le sens est « castrer », peut être rapproché du pulaar « *sópp-* » : trancher (à la hache ou au coupe-coupe) et qui pourrait être traduit par castrer si le contexte s'y prête.

Dans le même ordre d'idée, *sbi*, « circoncire » est en harmonie avec le pulaar *seb-*, « couper à l'extrémité » et *sóbbundu*, « prépuce ».

Nous avons dit *supra* que *sni* rappelait le terme pulaar se rapportant à l'acte de castrer, *sen-*. Ici le pulaar permet d'émettre l'hypothèse que l'égyptien *sni* pouvait tout aussi bien signifier, en plus de ses sens déjà identifiés par les égyptologues, « castrer ».

Nous terminerons cette revue des similitudes possibles entre l'Égypte et l'Afrique par la castration à l'aide d'un lacet. Le Docteur Mamadou Alassane Ba a eu l'amabilité de nous signaler qu'une telle pratique a existé chez les Maures de Mauritanie. Pour avoir des eunuques pour la surveillance des femmes, on couchait les sujets choisis sur le dos, un cordon était attaché à la partie supérieure des bourses et ses extrémités reliées à des piquets qui, en s'enfonçant dans le sol, exerçaient une tension telle sur les canaux que ceux-ci finissaient par être écrasés. Le signe de la réussite de l'opération était une sortie de sperme par la verge obtenue, pourrait-on dire, à cause de la strangulation des canaux. Cet éclairage

¹² Le pulaar partage ce terme avec le wolof : voir Fal A., Santos R. et Doneux J., *op. cit.*, p. 133 b (mor « châtrer, castrer ». le mandingue a aussi *móré* : castrer.

semble bien confirmer la validité de l'hypothèse émise par l'auteur quant à l'utilisation d'un lacet à des fins de castration en Égypte ancienne.

3.2. D'autres éclairages

Commençons par la cour du Moro Naba : dans un texte intitulé "*Notes ethnographiques, anthropologiques et sociologiques sur quelques populations noires du 2^e territoire militaire de l'Afrique occidentale française*" et publié dans *L'Anthropologie*, tome XV, n° 1, janvier-février, 1904, p. 657-703, le Docteur E. Ruelle confirme la pratique de la castration dans l'ancienne Haute-Volta, en pays mossi.

En effet, parlant de l'avènement du nouveau Moro Naba, il affirme : « aussitôt installé, il choisit ses pages : tout refus entraîne la castration complète¹³ ». Mais c'est plus loin dans ses notes, au paragraphe intitulé « *Des eunuques* », qu'il nous apprend que le Moro naba en possédait beaucoup et s'interroge sur cette pratique qu'on ne retrouve « *nulle part ailleurs en Afrique Occidentale* ».

Il nous apprend que la pratique de la castration est une affaire dont on ne parle pas mais qui continue d'être pratiquée, secrètement, depuis l'occupation française ; des indiscretions sur l'existence de jeunes eunuques confirmeraient ce point de vue. On comprend dès lors les difficultés qui furent les siennes pour avoir sous la main un informateur fiable sur la question. C'est seulement après avoir convaincu le Naba de ses bonnes intentions que notre docteur put enfin avoir des informations fiables sur la castration¹⁴. Sa déposition mérite un détour :

« Sur l'ordre du Mor'o naba, l'individu désigné pour cette mutilation (généralement un adulte, ayant passé l'âge de la puberté, quelquefois un captif ou un mauvais sujet) est saisi de force ou par surprise : une corde est passée en nœud coulant autour de son cou et fixée à sa main droite, paralysant ainsi tout mouvement de résistance qui entraînerait la strangulation. Il est couché sur le sol, où le maintiennent six hommes jeunes et forts, de façon que la région opératoire soit au niveau d'un trou assez large creusé préalablement : sa tête est recouverte d'un boubou. Après avoir rasé la région, l'opérateur applique, à la racine de la verge, un lien solidement serré englobant testicules et verge. Muni d'un couteau recourbé commun à tout Mossi et tranchant des deux bords¹⁵, et tenant de la main gauche les organes génitaux, il sectionne, de la main droite, lentement, en commençant par la région dorsale de la verge, au ras du ventre, décrivant une véritable incision circulaire : il procède comme à une véritable dissection. – Aucune tentative n'est faite pour pratiquer l'hémostase ; on attend au contraire patiemment que l'hémorragie effroyable s'arrête d'elle-même ; bien mieux, on la favorise en retournant sur le ventre l'infortunée victime, pour que la plaie béante soit au-dessus

¹³ *Op. cit.* p. 678.

¹⁴ *Op. cit.* p. 679.

¹⁵ Cette description évoque bien ce type de couteau égyptien :  ; inutile d'insister sur la variété et la finesse des similitudes entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire. Ce seul fait relatif à la similitude quasi parfaite de ces deux couteaux permet d'invalider l'hypothèse de la séparation définitive, au Sahara, des Égyptiens anciens et des autres Africains ; laquelle n'eut lieu qu'avec le déclin du pays des pharaons comme le laissent entendre presque toutes les traditions orales négro-africaines.

du trou précité, et l'un des bourreaux appuie fortement son pied droit sur la région lombaire de façon à augmenter l'écoulement du sang.

L'opéré qui a perdu connaissance et qui a eu l'heureuse chance de résister (car la mortalité, on le conçoit sans peine, est très forte) est relevé, quand l'hémorragie a pris fin et maintenu quelques instants debout, pendant qu'on le fait boire, puis étendu à nouveau, et l'on se contente pendant deux ou trois jours de beurrer de karité toute la plaie opératoire. Le malheureux reste ainsi, dans sa case, sans autre pansement, secoué par des vomissements incessants et en proie aux plus atroces douleurs, surtout au niveau de la région vésicale – la miction étant devenue une torture, – sans pouvoir prendre la moindre nourriture. Au bout de ce temps, on procède à un pansement qui nécessite la recherche dans la brousse de deux plantes : 1° le noéra (mossi) écorce d'un grand arbre touffu, dont les feuilles ressemblent un peu à celles du citronnier, moins le vernis de ces dernières ; 2° le mougoudéro (mossi) petit arbuste analogue au jujubier. On fait du premier une décoction qui, décantée, sert à laver la plaie. On enduit ensuite cette dernière de kârité auquel on incorpore une poudre obtenue en pilant et réduisant en farine la racine de la deuxième plante. Le pansement est renouvelé au moins matin et soir. Si le patient souffre trop, on le panse quatre fois en vingt-quatre heures, dont une, la nuit. En général le malade ne se lève qu'au bout du 17^e jour, quand il peut aller, seul, s'asseoir sur le seuil de sa case : mais il ne recouvre complètement ses forces qu'au bout d'un mois et demi environ. Complètement rétabli, il est remis au Mor'o naba, qui lui donne des captifs et le charge de la surveillance de ses femmes.»¹⁶

Il apparaît ici que les sujets du Moro Naba pratiquaient ce que Jonkheere a appelé « l'émasculat[i]on totale » c'est-à-dire l'ablation de la verge et des testicules, forme que les anciens Égyptiens semblent avoir également connue si on en juge par la description que l'auteur fait des « Nils » :

« En effet, dans leur habitus général insolite, on note d'abord l'absence des organes génitaux externes, ce qu'on peut vérifier grâce à la simple ceinture à trois lanières flottantes dont ces « Nils » sont habillés. Fait d'autant plus frappant que chez d'autres personnages – des bateliers, des pêcheurs – du même type de vêtement, les organes sexuels restent visibles¹⁷. »

Maurice Bazémo confirme bien l'existence de la pratique de la castration chez les Mossi, en insistant cependant sur son caractère lucratif :

« L'eunuque était un produit rare, d'où sa cherté [sic]. La castration était, à notre avis, l'acte par lequel se consacrait le caractère de chose du captif. Selon l'enquête menée par Idrissa Ouédraogo à propos des échanges en pays moaga d'avant la colonisation, un eunuque valait le prix de dix captifs. Le royaume de Ouagadougou fut alors un remarquable exportateur de ces eunuques. Aux Moose était reconnue une grande adresse pour la castration. C'est ainsi que des eunuques du pays moaga ont été retrouvés en Turquie. Cette demande explique l'importance des bénéfices tirés de ce commerce par les souverains moose qui, comme le note Elliot, P. Skinner, en avaient le monopole. Le commerce des captifs en général et celui des

¹⁶ *Op. cit.*, p. 680-681.

¹⁷ Jonkheere, *op. cit.* p. 144.

eunuques en particulier contribuait à fournir aux rois moose de Ouagadougou les moyens financiers pour soutenir une politique royale. »¹⁸

Si les Mossi ont utilisé la voie chirurgicale, Félix Iroko signale une méthode moins douloureuse dans l'ancien Dahomey :

« Des eunuques d'Abomey ont été rendus impuissants par la simple absorption d'un breuvage magique. Il convient cependant d'insister sur la rareté de ce procédé. »¹⁹

Revenons au Moro Naba pour voir à quoi servaient les eunuques dans sa cour mais aussi pour relever la finesse des similitudes entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire. À ce sujet, le Docteur E. Ruelle nous donne ces informations d'un grand intérêt :

« Le Mor'o naba ne garde près de lui que certaines femmes : les autres vont habiter des villages surveillés par les eunuques. Dans son harem, ses innombrables épouses sont classées comme suit : 1° les femmes de son père; – 2° celles de ses frères; – 3° les siennes propres ; et, dans chaque catégorie, la première épousée commande aux autres. Celles qui sont enceintes vivent dans les villages voisins de la capitale (de crainte que les autres, par jalousie, ne cherchent à les empoisonner), jusqu'à ce que leurs enfants aient atteint quatre ou cinq ans. On les leur enlève alors pour les confier à l'un des grands dignitaires chargé de leur instruction »²⁰

Ce passage du Docteur C. Ruelle nous rappelle des pratiques bien égyptiennes : le pharaon vivant avec ses favorites alors que les autres femmes sont « oubliées » dans d'autres résidences royales²¹, le harem et ses intrigues²², le *k3p* et ses princes royaux²³.

Comme on le voit à travers ces quelques exemples, les eunuques africains avaient la même fonction que leurs homologues égyptiens : veiller sur les femmes. Cependant, comme c'est souvent le cas entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire, les similitudes autour de l'appareil génital masculin vont au-delà de la pratique de la castration.

4. Au-delà de la castration

Notre collègue Félix Iroko a consacré aux testicules d'homme un article fort intéressant pour la question que nous abordons ici. Il nous apprend que l'ablation des testicules ou de

¹⁸ Bazemo Maurice, « Captivité et pouvoirs dans l'ancien royaume de Ouagadougou à la fin du XIXe siècle », in *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 19, n°1, 1993. pp. 191-204 et p. 201 pour la citation.

¹⁹ Iroko Félix, « Testicules d'homme et civilisations africaines traditionnelles », *Africa: Rivista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente*, Anno 45, n° 1 (marzo 1990), pp. 116-139 et p. 135, note 115 pour la citation.

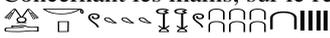
²⁰ E. Ruelle, *op. cit.* p. 678.

²¹ Voir, entre autres, C. Desroches-Noblecourt, *La femme au temps des pharaons*, Paris Stock/Laurence Pernoud, 1987, pp. 77-96 ; Organisation des Antiquités Égyptiennes, *La femme au temps des pharaons*, Mayence, Éditions Philipp von Zabern, 1985, pp. 58-59 ; Gay Robins, *Women in Ancient Egypt*, The British Museum Press, 1993, pp. 21-41.

²² Voir les renvois de la note précédente qui abordent souvent la question des intrigues dans le harem mais pour un cas précis, consulter, Susan Redford, *The Harem Conspiracy. The Murder of Ramesses III*, Northern Illinois University Press, 2002 ; il s'agit du complot dirigé contre Ramsès III et dont l'issue est controversée.

²³ Voir les deux dernières notes : le *k3p* dépendait étroitement du harem.

l'ensemble de l'appareil génital pouvait avoir plusieurs buts : rendre impossible l'acte sexuel et/ou la reproduction mais aussi exprimer la bravoure ou la valeur guerrière. Nous avons déjà abordé le premier cas ; voyons maintenant le second.

Les anciens Égyptiens avaient une pratique qui consistait à réunir et à dénombrer, après les batailles, les mains et les phallus des ennemis tués au cours du combat. Nous en avons une illustration saisissante sur certains de leurs monuments²⁴. La planche 75 du « *Temple des millions d'années* », à Medinet Habu, représente Ramsès III se faisant présenter le butin et les trophées de guerre, avec une sommation précise des principaux éléments. Compte tenu de notre préoccupation du moment, nous nous en tiendrons aux mains et aux phallus. Concernant les mains, sur le registre supérieur de la planche nous avons le passage suivant :  *dmd kpw* 2175 c'est-à-dire « *total des mains : 2175* » et sur le registre inférieur :  *dmd kꜣꜣꜣ* 2175, autrement dit : « *total des phallus : 2175* ».

Pour comprendre ce décompte qui pourrait étonner, il faut revisiter la biographie d'Ahmès, fils d'Abana où les mains rapportées et les prisonniers faits sont mis en rapport avec le courage et la valeur guerrière. En effet le vieux marin fait écrire dans cette biographie : « *je fis des prises et je rapportai une main [ici  drt]. On me donna l'or de la vaillance*²⁵. » Le monument de Ramsès III et la biographie d'Ahmès montrent donc clairement que pour prouver sa bravoure, le guerrier égyptien devait rapporter la main (biographie d'Ahmès) ou le phallus et la main²⁶ (Medinet Habu) de l'ennemi qu'il avait tué. Celui qui connaît les relations particulières entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire ne sera pas étonné d'apprendre que des pratiques similaires existèrent chez certains peuples du continent ; ce qui nous permet de mieux comprendre les pratiques égyptiennes.

Félix Iroko, exploitant les témoignages des voyageurs européens, nous rapporte à ce sujet des faits très importants :

« Les prétextes de certains affrontements armés au sein de l'Afrique d'hier pouvaient trouver leur justification non seulement dans des objectifs ou des avantages immédiats, mais aussi dans la recherche de trophées de guerre, « nourriture psychique » représentée, entre autres, mais surtout par l'accaparement et l'exposition des testicules de l'ennemi. Si les Beti ou « seigneurs de la forêt » du Sud-Ouest du Cameroun, faisaient la guerre pour se procurer des richesses de toutes sortes, (femmes, esclaves et cauris notamment) ils y trouvaient également un motif noble et suffisant de se débarrasser d'un voisin gênant ou dangereux et d'agir dans la gloire de ramener chez soi des trophées, en l'occurrence la tête et les testicules d'un homme réputé « fort » ou difficile à vaincre. »²⁷

²⁴ Par exemple, le complexe de Ramsès III à Medinet Habu sur lequel nous allons nous appuyer ; voir *Medinet Habu, vol. II. Later Historical Records of Ramses III*, plates 55-130, The University of Chicago, Oriental Institute Publications, 1932 ; ouvrage publié sous la direction de James Henry Breasted assisté de Thomas George Allen.

²⁵ Voir Michel Dessoudeix, *Lettres égyptiennes. La naissance du Nouvel Empire, de Kamosis à Thoutmosis II*, Arles, Actes Sud, 2010, p. 92.

²⁶ Comme le nombre de phallus est égal au nombre de mains, on peut en inférer que le combattant vaincu était amputé de ces deux membres dans le cadre des guerres de Ramsès III. Au temps d'Ahmès fils d'Abana, seule peut-être une main était coupée.

²⁷ Félix Iroko, *op. cit.*, p.125.

Ici, on le voit, ce sont les testicules qui sont visés car ils symbolisent le courage mais servent aussi d'instrument de provocation de l'ennemi. En effet chez les Bédié, pour montrer son courage, il faut balancer ses bourses devant l'ennemi²⁸ avant l'affrontement. Chez les Warega vivant à l'est du Lualaba (Congo),

« Toutes les parties du corps [de l'ennemi vaincu] faisaient [...] l'objet de ripailles²⁹ excepté le pénis et les testicules. Le vainqueur les arrachait, les emportait chez lui avec précaution comme un trésor, et les exposait ostensiblement et ostentatoirement au bout d'un bâton planté près de sa demeure : l'on ne pouvait alors trouver meilleur trophée de guerre ou laurier plus honorifique. »

Pareillement chez les Ashanti du Ghana et les Foun du Sennar, les testicules des ennemis tués au combat étaient enlevés et conservés comme trophées de guerre³⁰. Toujours sur cette pratique, la citation que Félix Iroko emprunte à C. Henricy, et qui porte sur les Éthiopiens du XIX^{ème} siècle, éclaire encore mieux les éléments de la biographie d'Ahmès et les scènes de Medinet Habu. En effet, à en croire cet auteur,

« Les organes de la virilité sont, aux yeux de tous, la plus digne conquête que puisse se proposer la bravoure militaire, et quelque courageux qu'on soit, on ne jouit d'aucune réputation, d'aucune estime, tant qu'on n'a pas de ces hideux trophées à étaler : les femmes elles-mêmes ne daignent pas vous regarder. C'est, du reste, par le nombre de ces dépouilles qu'il conserve dans sa chaumière, qu'un Abyssinien obtient les récompenses et les honneurs décernés aux vaillants [souligné par nous]. Aussi, les adolescents qui font leurs premières armes épargnent-ils rarement un ennemi, tandis que ceux qui se sont acquis des titres à la gloire, c'est-à-dire qui ont souvent émasculé, sont disposés à ménager un vaincu qui les implore et à accepter une rançon. La fureur avec laquelle on recherche les dépouilles viriles fait qu'on n'a de pitié ni pour les enfants ni pour les vieillards, et l'on voit même, dit-on, des Abyssiniens assassiner secrètement des étrangers inoffensifs, des compatriotes et des corréligionnaires [sic], dans le seul but de se procurer un indice frauduleux d'exploits militaires. »³¹

Les habitants du Monomotapa avaient les mêmes pratiques à en croire Mocquet, garde du cabinet des singularités de Louis XIV, que cite Félix Iroko. En effet, ils coupaient les organes génitaux de leurs ennemis tués, « notamment » les testicules qu'ils font sécher et offrent comme colliers à leurs femmes ; et plus celles-ci en avaient, plus elles étaient socialement considérées et la bravoure de leurs époux plus élevée. En revanche, celles qui n'avaient que peu ou pas de ces colliers étaient considérées « comme des exemples de femmes n'ayant épousé que des maris couards et poltrons³²... » Au Monomotapa, comme en Égypte ancienne, les trophées d'organes génitaux étaient exposés devant le roi et valaient à leurs propriétaires beaucoup d'honneur et une sorte d'anoblissement³³.

Si l'émasculatation pouvait être consécutive à la recherche de la renommée, elle pouvait avoir pour but des objectifs plus bénéfiques pour la communauté, aussi bien en Égypte

²⁸ Félix Iroko, *op. cit.*, p. 125.

²⁹ Il s'agissait vraisemblablement de cannibalisme rituel.

³⁰ Félix Iroko, *op. cit.* p. 126.

³¹ *Id.*, *op. cit.*, p. 126-127.

³² *Id.*, *op. cit.*, p.127.

³³ *Id.*, *op. cit.*, p. 127, pour le Monomotapa et Medinet Habu, planche 75, second registre, pour l'Égypte.

ancienne qu'en Afrique noire. Le texte de Jonkheere nous parle des « Nils » qui étaient probablement des castrats et il est évident que ces « génies » avaient pour but d'assurer l'abondance et la prospérité du pays des pharaons ; pour ce faire, il fallait supprimer en eux toute masculinité par l'ablation des organes génitaux.

Les équivalents de ces Nils pourraient se retrouver à travers les *masa-muso* (roi-femme) des Bambara qu'Adler décrit comme suit :

« Outre leur capacité d'arbitrage dans les querelles villageoises et dans les luttes fratricides, ils ont celle de régler des problèmes de répartition des terres dans les limites de leur juridiction ; ils ont également la charge d'accomplir des rites sacrificiels de fécondité.»³⁴

On peut donc affirmer que ce roi était, comme Hapy (castré d'après Jonkheere), en charge de la prospérité de la communauté. Or, Fred Adler, s'appuyant sur l'autorité de Jean Bazin, nous rapporte que le futur roi-femme « est castré par ablation de ses deux testicules... » et cela en secret³⁵.

Les « Nils » pourraient aussi se retrouver à travers cet autre personnage appelé *mare* chez les Soninké émigrés au Mandé. Il s'agit d'un prêtre qui a en charge l'équilibre de l'environnement et la prospérité de l'agriculture et qui, pour cela, doit subir une castration rituelle que Germaine Dieterlen décrit en ces termes :

« Le prêtre subit une castration lors de son intronisation dite *mare lasigi* "asseoir le mare". Le sang qui coule de la plaie tombe dans un trou creusé dans le sol ; la terre sanglante mélangée à du charbon sert à soigner la plaie [...] Cette castration a une valeur symbolique ou intervient la présence des "éléments" de base.»³⁶

À travers ces exemples, il apparaît que la castration pouvait avoir pour but la féminisation de l'individu qu'elle frappait ; et cela fait ressortir le caractère profondément matrilineaire de l'Afrique noire depuis l'Égypte ancienne.

5. Conclusion

L'article de Jonkheere, vieux de plus de soixante ans, nous a permis d'établir un éclairage réciproque des pratiques sociales qui entourent l'appareil génital masculin d'où résulte une meilleure intelligibilité de ces pratiques. La comparaison des pratiques entourant la castration aura surtout montré que celle-ci, au-delà de la suppression de la masculinité, pouvait également prendre en charge des préoccupations relatives à la fécondité de la nature et à la prospérité des sociétés, alors largement agraires, d'Afrique noire.

³⁴ Alfred Adler, "Initiation, royauté et féminité en Afrique noire. En deçà ou au-delà de la différence des sexes : logique politique ou logique initiatique ?" in *L'Homme, Revue française d'anthropologie*,

183/2007, Comment être parents ?, pp. 77-115 et p. 82 pour la citation.

³⁵ Alfred Adler, *op. cit.*, p. 83.

³⁶ Germaine Dieterlen, "Premier aperçu sur les cultes des Soninké émigrés au Mande", in *Systèmes de pensée en Afrique noire* 1/1975, Cahier 1 (Varia), pp. 5-18 et p. 10 pour la citation. Les éléments de base dont il est question ici concernent l'eau, la terre, l'air et le feu. La fonction de prospérité est symbolisée par deux champs de fonction ; voir p. 10 de l'article.

□ L'auteur

Aboubacry Moussa LAM : Historien, il s'est spécialisé en égyptologie. Docteur d'État ès Lettres, Professeur titulaire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, il consacre l'essentiel de ses recherches et de ses enseignements aux relations entre l'Égypte ancienne et le reste de l'Afrique. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels : *De l'origine égyptienne des Peuls*, Paris, Khepera/Présence Africaine, 1993, *Les Chemins du Nil — Les relations entre l'Égypte ancienne et le reste de l'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine/Khepera, 1997, *L'affaire des momies royales — La vérité sur la reine Ahmès-Nefertari*, Paris, Khepera/Présence Africaine, 2000. *La vallée du Nil — Berceau de l'unité culturelle de l'Afrique noire*, Dakar, Paris, Presses Universitaires de Dakar/ Khepera, 2007. Il a collaboré dans le cadre de l'UNESCO, à la rédaction de *L'Histoire scientifique et culturelle de l'Humanité*.

Publications : <http://www.ankhonline.com>